

## Les grades sont répartis en 3 catégories dans la FPT :

Il existe différents types de concours et examens professionnels répartis sur l'ensemble des filières administrative, technique, animation, sécurité, culturelle, sportive et médico-sociale, en trois catégories elles-mêmes distinguées l'une de l'autre en degré de responsabilités et de niveaux de diplômes ainsi détaillés :

### **Catégorie A cadres supérieur-es aux fonctions de direction et de conception :**

- Exemples de concours : Attaché-e territorial-e, Ingénieur-e territorial-e, Directeur-riche de police municipale, Bibliothécaire territorial-e, Directeur-riche d'établissement d'enseignement artistique territorial-e, Conseiller-e des activités physiques et sportives territorial-e, Infirmier-e en soins généraux de classe normale territorial-e.

**Niveaux de diplômes 6, 7 et 8** (Bac + 3 et 4, Bac + 5 et plus)

### **Catégorie B cadres :**

- Exemples de concours : Rédacteur-riche territorial-e, Technicien-ne territorial-e, Animateur-riche territorial-e, Chef-fe de service de police municipale, Assistant-e d'enseignement artistique territorial-e, Assistant-e de conservation du patrimoine et des bibliothèques territorial-e, Éducateur-riche des activités physiques et sportives territorial-e, Éducateur-riche de jeunes enfants territorial-e.

**Niveaux de diplômes 4 et 5** (Baccalauréat, Bac + 2)

### **Catégorie C fonctions d'exécution spécialisée :**

- Exemples de concours : Adjoint-e administratif-ve principal-e de 2e classe territorial-e, Agent-e de maîtrise territorial-e, Gardien-ne-brigadier-e de police municipale, Adjoint-e du patrimoine principal-e de 2e classe territorial-e, Opérateur-riche des activités physiques et sportives territorial-e, Agent-e spécialisé-e des écoles maternelles principal-e de 2e classe territorial-e.

**Niveau de diplômes 3** (BEP, CAP)

## Ces grades sont également répartis par filières :

